



## Alejo Vidal-Quadras au siège du CNRI à Auvers-sur-Oise Un devoir historique et humain vis-à-vis d'Achraf

Le Vice-président du Parlement européen et président du Conseil international pour l'Application de la Justice (ISJ), qui fédère 4000 parlementaires dans le monde, s'est rendu au siège du Conseil national de la Résistance iranienne (CNRI) dans le nord de Paris le 1er novembre pour s'entretenir avec Maryam Radjavi, présidente élue du CNRI. Ils ont abordé les derniers événements survenus au camp d'Achraf en Irak, qui abrite 3400 membres des Moudjahidine du peuple d'Iran (OMPI) et comment les résidents sont protégés et leurs droits respectés.

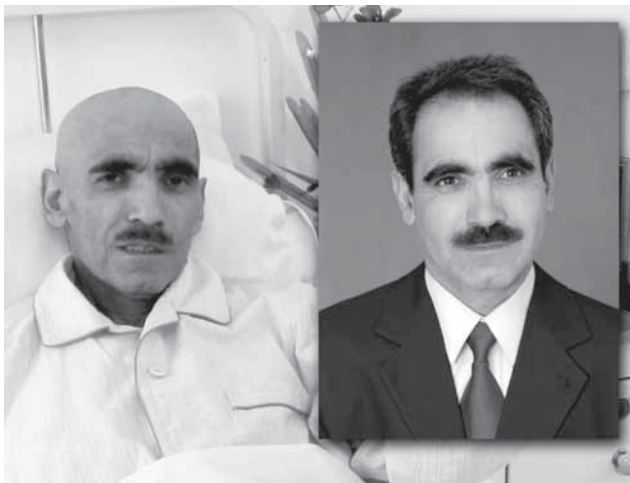


Maryam Radjavi avec Alejo Vidal-Quadras et son épouse à Auvers-sur-Oise le 1er novembre.

*Lire page 3*

### Des restrictions médicales inhumaines pour Achraf

Les forces irakiennes aux ordres de Maliki ont empêché des hospitalisations de cancéreux comme ci-dessous **M. Mehdi Fathi, en phase terminale d'un cancer du rein**



**16 associations espagnoles avec Achraf**

*Lire page 4*

### Appel urgent en faveur des malades d'Achraf

Le Comité international pour l'Application de la Justice déclare son soutien total à l'appel de Maryam Radjavi pour la levée du blocus d'Achraf et des restrictions médicales qui touchent les habitants du camp.



*Lire page 4*

### Encore plus d'exécutions en Iran

*Lire page 4*

### La Résistance iranienne condamne les attentats contre les chrétiens en Irak

*Lire page 3*

# Des restrictions médicales inhumaines pour Achraf

**Un plan inhumain du régime des mollahs pour priver les Achrafiens de soins médicaux, dans le but de les torturer et de les tuer.**

Maryam Radjavi, présidente élue de la Résistance iranienne, a qualifié le renforcement de restrictions criminelles contre les Moudjahidine d'Achraf et les obstacles posés aux transferts des malades graves dans les hôpitaux, tout comme les obstacles aux interventions chirurgicales posés par les forces irakiennes, de plan précis du régime iranien pour torturer et tuer les Moudjahidine d'Achraf. Il s'agit de violations manifestes de lois et de conventions internationales. Ces mesures relèvent du crime contre l'humanité et leurs responsables doivent être traduits devant un tribunal international.

Le régime cruel des mollahs a subordonné son appui plein et entier à la candidature de Maliki au poste de premier ministre en Irak au renforcement de la répression des Achrafiens. C'est pourquoi, depuis la dernière visite de Maliki à Téhéran, les pressions et les mesures répressives se sont accentuées de manière sans précédent, notamment dans le domaine de l'accès aux soins médicaux. Durant cette période, les forces irakiennes ont procédé à trois

L'ONU et les Etats-Unis ont été constamment tenus au courant des restrictions inhumaines sur le plan médical qui durent depuis deux ans.

agressions des Achrafiens pendant les mois d'octobre et de novembre, faisant 29 blessés. Elles s'opposent également à l'entrée de très nombreux produits de première nécessité.

Maryam Radjavi a ajouté : Les autorités de l'ONU, le gouvernement et les forces des Etats-Unis ainsi que d'autres instances internationales ont été constamment tenus au courant des restrictions inhumaines sur le plan médical qui durent depuis deux ans, et la Résistance iranienne appelle à une intervention urgente de ces instances pour empêcher une catastrophe humanitaire. Les noms, caractéristiques et dossiers médicaux des malades dans un état grave, et la demande de leur transfert dans des pays européens ont été déposés auprès des instances internationales, notamment l'ONU, en novembre 2009 et avril 2010.

Omar Khaled Tamimi, le directeur de la clinique d'Achraf, chargé d'exécuter les directives du comité de répression d'Achraf, a empêché des interventions chirurgicales sur trois Moudjahidine à la clinique du camp. Il s'est rendu dans la salle d'opération

et a interdit aux chirurgiens de pratiquer leur intervention avant de les faire sortir du bloc. Les malades attendaient depuis plus de deux semaines ces interventions.

Omar Khaled est un agent en blouse blanche au service des mollahs. Il a menacé un chirurgien orthopédiste et un neurochirurgien venus opérer à Achraf et les a prévenus qu'ils n'étaient plus autorisés à s'y rendre. Ces médecins avant d'entrer dans le camp avaient aussi été emmenés au poste du bataillon irakien en faction où ils avaient été soumis à des pressions pour ne plus revenir. Or ces deux praticiens étaient venus sous le contrôle du comité de répression d'Achraf et se rendaient au camp selon un programme établi par Omar Khaled en personne.

Outre ces mesures, Omar Khaled a empêché la livraison de médicaments que les Achrafiens avaient achetés. Il a empêché pour la seconde fois l'entrée d'un fauteuil spécial pour un malade du cancer prescrit par des médecins hospitaliers.



*Elham Fardipour*

Dans une mesure inhumaine, les forces irakiennes aux ordres de Maliki ont empêché une fois de plus le transfert à l'hôpital de Mme Elham Fardipour, âgée de 44 ans, qui souffre d'un cancer de la thyroïde.

Selon son docteur traitant, elle devait être hospitalisée pour suivre une thérapie à l'iode pendant trois jours à compter du 9 novembre. Les forces irakiennes et le responsable de la clinique d'Achraf avaient

## Les forces de Maliki empêchent l'hospitalisation d'une Achrafiennne atteinte d'un cancer

accepté son transfert avec une résidente qui devait lui servir de traductrice et d'infirmière. Cependant, lundi 8 novembre au matin, le directeur de la clinique d'Achraf, Omar Khaled Tamimi, a informé la patiente qu'elle devait se rendre à l'hôpital seule, accompagnée de soldats irakiens. Or il s'agit des soldats qui sont impliqués dans le meurtre d'Achrafiens et dans le blocus du camp.

Il est parfaitement clair que pour une malade gravement atteinte et sous chimiothérapie de telles restrictions sont totalement inacceptables. Dans ces circonstances, elle a été obligée d'annuler son rendez-vous.

Omar Khaled, qui crée des obstacles à l'accès des malades d'Achraf aux soins médicaux, applique en fait les mesures

répressives de Nouri Maliki et du comité des services du premier ministre chargé de la répression d'Achraf. Bien qu'agissant en tant que médecin, il sert en fait les objectifs de la dictature religieuse au pouvoir en Iran.

Dans une lettre datée du 2 août expliquant ses difficultés à M. Ad Merkelt, le représentant en Irak du Secrétaire général de l'ONU, Mme Fardipour écrivait : « Pour me faire peur et me faire taire quand je protestais, Omar Khaled a appelé le chef de la police et alors un groupe de 12 hommes armés est entré à la clinique. J'ai donc été obligée de ne pas aller à l'hôpital (...) Où dans le monde des hommes armés entrent-ils dans les hôpitaux pour intimider des malades ? Les malades à Achraf n'ont aucune sécurité et personne ne rend de compte à ce sujet. »

# Un devoir historique et humain vis-à-vis d'Achraf

***Le Vice-président du Parlement européen et président du Conseil international pour l'Application de la Justice (ISJ) a rencontré le 1er novembre Maryam Radjavi, présidente élue de la Résistance iranienne, à Auvers-sur-Oise pour parler de la situation d'Achraf.***

Lors de sa visite, le Vice-président du Parlement européen a contacté les résidents d'Achraf, afin de connaître personnellement la situation dans le camp. Des représentants des habitants et des responsables du camp ont exprimé leur gratitude à M. Vidal-Quodras et à ses collègues du Parlement européen pour l'attention particulière qu'ils leur portent, avant de lui présenter divers rapports.

Commentant ces interventions, M. Vidal-Quodras a souligné que toutes les restrictions et les agressions sont effectuées à la demande du régime iranien et selon les ordres du Premier ministre irakien Nouri Maliki, ce qui reflète la peur que l'OMPI et le camp d'Achraf inspirent au régime. Or les Achrafiens ne sont pas armés et vivent sous un blocus total. Cela montre la base populaire du mouvement et ses profondes racines au sein de la société iranienne et souligne le fait auquel le monde a assisté l'été dernier lorsque des expatriés iraniens se sont réunis en masse en soutien à la Résistance et à la Cité d'Achraf à Paris.

Il a noté que l'envoi d'agents à l'entrée principale d'Achraf et à son aile sud, ainsi que leurs menaces lancées par une centaine de haut-parleurs sont des exemples manifestes de torture psychologique. À cette fin, Maliki et les autorités qui exécutent ses ordres doivent être traduits devant des tribunaux internationaux et punis pour torture psychologique et autres crimes.

Alejo Vidal-Quodras a souligné la responsabilité pour les États-Unis de protéger les résidents d'Achraf, rappelant qu'ils étaient des personnes



“

En défendant Achraf, nous défendons la démocratie et les droits de l'homme dans le monde.

Alejo Vidal-Quodras

protégées en vertu de la 4<sup>e</sup> Convention de Genève et que les USA avaient signé un accord avec chaque résident pour assurer leur protection jusqu'au règlement final de leur situation. Par conséquent, les USA doivent rétablir leurs forces à l'intérieur d'Achraf afin de prévenir une nouvelle catastrophe, autrement, en cas de la moindre atteinte portée aux Achrafiens, le gouvernement des États-Unis sera tenu responsable, a-t-il affirmé.

Le président de l'ISJ a rappelé la procédure judiciaire ouverte par la cour nationale espagnole pour enquêter sur les crimes commis par les responsables irakiens dans les attaques sanglantes de la fin juillet 2009 et a ajouté que tous les crimes commis après juillet 2009, y compris la torture psychologique en cours des habitants, viendront s'ajouter au dossier de la cour d'Espagne.

M. Vidal-Quodras s'est adressé aux 1000 femmes d'Achraf, déclarant que les insultes révoltantes des agents du régime iranien à leur rencontre

sont tout à fait inacceptables pour le Parlement européen. Elles reflètent la misogynie du régime et combien il craint la ferme résistance des femmes d'Achraf qui ont prouvé leur capacité de diriger une société démocratique et moderne.

M. Vidal-Quodras a déclaré : Au sein du Parlement européen et de l'ISJ, nous sommes extrêmement préoccupés par le sort des Achrafiens et ressentons une lourde responsabilité envers leurs droits.

Cependant notre engagement va au-delà de nos obligations légales et spécifiques politiques, car il s'agit de notre devoir historique et humain, parce qu'Achraf est sur la ligne de front de la lutte contre l'intégrisme pour la liberté et la démocratie dans la région. En défendant ceux qui cherchent la liberté en Iran et en soutenant la démocratie dans ce pays, nous prenons en fait la défense de notre propre identité humaine et de la démocratie et des droits de l'homme partout dans le monde.

## La Résistance iranienne condamne les attentats contre les chrétiens en Irak



*L'église de Notre Dame du Perpétuel Secours à Bagdad*

***La Résistance iranienne condamne vigoureusement l'attaque contre l'église de Notre Dame du Perpétuel Secours à Bagdad et le massacre de chrétiens et de fidèles innocents. Elle présente ses condoléances aux familles des victimes et à l'ensemble du peuple irakien, en particulier aux chrétiens. Elle appelle à une enquête internationale sur ce terrible crime. Le régime inhumain des mollahs est le seul à bénéficier de ce terrorisme effréné et de ces crimes ignobles en Irak, dont la plupart sont commis par ses propres agents.***

# Appel urgent en faveur des malades d'Achraf



***L'ISJ a lancé le 16 novembre un appel aux parlementaires et à la société civile pour secourir au plus vite les Achrafiens gravement malades sous le coup du blocus inhumains des forces irakiennes à la demande de Téhéran :***

Le blocus inhumain de la Cité d'Achraf en Irak, qui abrite 3400 membres de l'organisation des Moudjahidine du peuple d'Irak, mouvement d'opposition, s'est intensifié ces dernières semaines. Des mesures criminelles restreignant l'accès aux soins médicaux des résidents du camp se sont multipliées à la suite d'une visite à Téhéran en octobre dernier de Nouri Maliki, le premier ministre irakien. Ces mesures ont scandalisé tous les démocrates et les défenseurs de la liberté en Europe et dans le monde.

Les résidents d'Achraf souffrent en général du manque de services médicaux. Des centaines d'entre eux ont besoin de soins de médecins spécialistes ou doivent être pris en charge dans des hôpitaux spécialisés. En raison des obstacles créés par les forces armées irakiennes, des dizaines de malades en phase terminale et des cancéreux sont dans un état critique.

La douleur et l'angoisse sur les visages des patients, qui continuent leur résistance sans faille à la dictature clérical en Iran malgré leurs souffrances, reflètent l'impact

**Les restrictions médicales imposées aux résidents d'Achraf violent le droit international et relèvent du crime contre l'humanité.**

destructeur de l'inaction et du silence des gouvernements et des organisations internationales vis-à-vis des crimes du régime iranien et du gouvernement irakien sous son influence. Les visages de ces patients nous rappellent nos responsabilités humaines et politiques à cet égard.

Le Comité international pour l'Application de la Justice (ISJ) qui fédère 4000 parlementaires de par le monde, rappelle que les résidents d'Achraf sont des personnes protégées en vertu de la 4<sup>e</sup> Convention de Genève et que rien ne peut changer leur statut. Sur la base de l'article 45 de la convention, le transfert de la protection des résidents d'Achraf au gouvernement irakien était illégal et selon

cet article, les Etats-Unis sont obligés de reprendre la responsabilité de leur protection.

M. Alejo Vidal-Quadras, Vice-président du Parlement européen et président de l'ISJ, dans une conversation téléphonique avec les résidents d'Achraf le 1<sup>er</sup> novembre, avait obtenu des rapports de première main sur la situation sanitaire à Achraf. Il a déclaré que les restrictions médicales imposées aux résidents du camp violent le droit international et relèvent du crime contre l'humanité.

L'ISJ déclare son soutien total à l'appel lancé par Mme Maryam Radjavi, présidente élue de la Résistance iranienne, pour faire lever le blocus d'Achraf, en particulier les restrictions imposées à l'accès de ses habitants aux services médicaux. Il demande également à tous les parlements, législateurs, organisations des droits humains et philanthropes d'initier des actions urgentes et de prendre les mesures suivantes :

1- Condamner le gouvernement irakien pour ses crimes, souligner ses obligations internationales, en particulier sur les droits des résidents d'Achraf en vertu de la 4<sup>e</sup> convention de Genève, et appeler à la fin du siège inhumain d'Achraf.

2- Appeler les Etats-Unis et l'organisation des Nations Unies à assurer la protection des résidents d'Achraf et à lever le siège criminel du camp.

3- Constituer des comités ad hoc ou des groupes de soutien en faveur des malades en phase terminale à Achraf.

## Les exécutions se poursuivent en Iran

Le régime inhumain des mollahs a procédé le 9 novembre à l'exécution collective de cinq détenus. Le 5 novembre, il a pendu un autre prisonnier à la prison centrale d'Ispahan. Le jour même, 4 prisonniers étaient pendus dans deux points de la ville de Tabass (nord-est de l'Irak). 23 prisonniers ont été pendus en secret à la prison de Vakil Abad à Machad les 5 et 12 octobre. Les victimes étaient accusées de trafic de drogue et ont été exécutées à l'insu de leurs familles et de leurs avocats, et n'ont été elles-mêmes informées que quelques heures avant leur exécutions.

## 16 organisations espagnoles des droits de l'homme appellent les USA à protéger Achraf

Seize organisations nationales des droits de l'homme en Espagne, regroupées en Fédération des Associations Actives de Défense des Droits de l'Homme, ont écrit une lettre à la Secrétaire d'Etat américaine qu'il était du devoir des forces armées américaines d'établir une présence au camp d'Achraf conformément à l'Article 45 de la Quatrième Convention de Genève. Les normes de traitement des résidents d'Achraf devraient redevenir ce qu'elles étaient avant que les États-Unis ne transfèrent la protection du camp aux forces irakiennes au début de 2009. La lettre souligne également

la nécessité d'une présence permanente de la MANUI à Achraf.

Les révélations de WikiLeaks, présentant les crimes commis par le gouvernement de Nouri Maliki et les attaques contre le camp d'Achraf, notamment les récentes agressions d'octobre 2010, ont prouvé que les forces armées du gouvernement irakien actuel n'ont pas les compétences nécessaires pour protéger les Achrafiens, qui continuent d'être des personnes protégées sous la 4<sup>e</sup> Convention de Genève et doivent jouir des droits fondamentaux et des protections de cette convention